

Chaires de recherche du Canada
Annnonce de chaires disponibles pour le concours d'avril 2022
Faculté des sciences infirmières

Contexte

Aux fins du présent concours, une attention particulière sera apportée aux candidatures issues des groupes désignés suivants: membres des Premiers Peuples et minorités visibles.

Le Programme des [Chaires de recherche du Canada](#) (CRC) a pour but d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs. Il existe deux types de chaires :

- les chaires de **niveau 1** (dites senior), dotées d'un financement de 200 000 \$ par année pour une durée de sept ans et renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme des chefs de file mondiaux dans leur domaine;
- les chaires de **niveau 2** (dites junior), dotées d'un financement de 100 000 \$ par année pour une durée de cinq ans, renouvelable une seule fois; les titulaires sont des **chercheurs émergents exceptionnels**, reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

En mai 2017, le Programme des CRC publiait un [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#). En plus de requérir des universités canadiennes l'atteinte de leurs cibles en matière d'équité (revues périodiquement) et la production d'une stratégie à cette fin, ce plan d'action poursuit deux objectifs étroitement liés : une transparence accrue dans la gestion des chaires allouées et une reddition de comptes claire et complète. En particulier, en ce qui concerne les nouvelles candidatures, internes comme externes, et les passages d'une chaire de niveau 2 à une chaire de niveau 1, **seuls les dossiers présentés à l'issue d'un processus ouvert, avec la publication d'annonces, sont désormais acceptés par le Secrétariat des CRC.**

Concours avril 2022

Pour ce concours, trois (3) chaires sont disponibles:

- **CRSNG** : une chaire de niveau 1;
- **CRSH** : une chaire de niveau 1;
- **CRSNG** : une chaire de niveau 2;

(i) Thématiques

Tous les détails concernant le concours d'avril 2022 se trouvent sur le [site du BRDV](#), notamment les thématiques proposées par l'ensemble des facultés. Pour sa part, la Faculté des sciences infirmières invite ses professeurs à soumettre des propositions en lien avec les thématiques suivantes :

Organisme : CRSH

Niveau : 1

Thématique(s) : Communautés et services infirmiers de famille; entrepreneuriat social infirmier; clientèles vulnérables.

Remarque sur les chaires de niveau 2 : Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela n'empêche pas, à la condition d'une justification, qu'un établissement puisse proposer le dossier d'une candidate ou d'un candidat ayant dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales (voir [Justifications acceptables](#)).

(ii) Constitution des dossiers

Les candidats et candidates, en particulier ceux et celles issus de groupes désignés suivants : personnes en situation de handicap, minorités visibles et membres des Premiers Peuples, sont fortement invités à actualiser ou à compléter leur [formulaire d'auto-identification](#) (cliquer sur Synchro puis sur la vignette ÉDI).

Les **dossiers de candidature** sont constitués comme suit, dans cet ordre :

- **page de présentation** avec les informations suivantes : nom, titre universitaire, faculté et centre de recherche, chaire proposée (secteur et niveau), titre proposé de la chaire et résumé en 200 mots;
- **lettre de motivation** justifiant la pertinence d'une CRC ou du renouvellement pour le programme de recherche – arrimage de la proposition avec les priorités institutionnelles par sa thématique et/ou sa valeur ajoutée en termes d'impact global (p. ex. mobilisation des connaissances, contributions au changement de vision du monde ou impacts sociaux le cas échéant) (2 pages maximum);
- pour les **renouvellements**, en plus de la lettre de motivation : bilan du premier mandat (2 pages maximum). *NB. L'appui de la faculté est requis pour les renouvellements (courte lettre/courriel motivant l'appui, à joindre au dossier);*
- **proposition de recherche** : objectifs et axes de recherche envisagés (3 pages maximum, incluant les références);
- **stratégie ÉDI** pour intégrer les personnes issues de groupes désignés dans la dynamique de recherche (1 page maximum). *NB. (i) il est fortement suggéré aux candidats et candidates de prendre connaissance de cet [aide-mémoire](#); (ii) la composante ÉDI est évaluée à l'étape 2 le cas échéant;*
- **faits saillants** (« highlights ») du CV : par exemple, indices d'impact, distinctions importantes, publications majeures, formation d'étudiants, invitations prestigieuses, grandes subventions, retombées, etc.; les interruptions de carrière (p. ex. congé parental ou personnel et dates) peuvent être mentionnées dans cette rubrique (2 pages maximum);

- **curriculum vitae** à jour (incluant recherche, financement, enseignement, encadrement d'étudiants, etc.) et couvrant uniquement la période prévue par les règles des CRC (voir encadré ci-dessous).

Aucune autre pièce ne sera jointe au dossier. Chaque dossier doit être soumis en un seul fichier PDF identifié comme suit : **NOM_Prénom_Faculté.pdf**. Prière d'utiliser la fonte Times New Roman 12 pt (ou similaire) et des marges de 2 cm minimum.

NB : Les dossiers de candidature en **recherche-crédation** seront étudiés par un comité d'évaluation *ad hoc* de chercheurs-crédateurs. Les candidates et candidats qui souhaitent être évalués par ce comité doivent l'indiquer clairement dans la page de présentation.

(iii) Échéancier

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont invitées à soumettre un dossier constitué comme indiqué ci-dessus **au plus tard le 20 décembre 2021 à midi auprès de Carolanne Poirier** (carolanne.poirier@umontreal.ca); un accusé de réception leur sera transmis dans les 48 heures suivantes.

Processus de sélection

La sélection des dossiers se fait en deux étapes (voir [Lignes directrices](#)) :

- (i) **évaluation par un comité de pairs** de la qualité scientifique afin d'identifier les candidatures répondant aux [critères d'excellence des chaires](#); **l'on s'attend à ce que les candidats et candidates retenus répondent de manière satisfaisante à tous les critères de sélection, l'état d'avancement en carrière étant dûment pris en compte;**

si l'avis est favorable :

- (ii) **évaluation institutionnelle**, appuyée par une lettre de la faculté, prenant notamment en compte l'impact scientifique et structurant de la chaire, l'arrimage avec les priorités institutionnelles, en particulier les objectifs de l'Université en matière de diversité et d'équité (incluant le plan EDI de la candidate ou du candidat), et le caractère stratégique de la chaire. **On trouvera les fiches d'évaluation utilisées aux étapes 1 et 2 [ici](#).**

L'Université de Montréal reconnaît par ailleurs que les interruptions de carrière peuvent avoir des répercussions sur le dossier des réalisations sans en amoindrir pour autant l'excellence. Le cas échéant, les candidats et candidates sont encouragés à faire part des circonstances de toute interruption et à expliquer son incidence sur leur cheminement et leur dossier : ces informations seront dûment prises en compte dans l'évaluation.

Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins des personnes handicapées qui en font la demande en toute confidentialité. Pour toute

question ou pour faire une demande, veuillez contacter madame Maryse Darsigny (maryse.darsigny@umontreal.ca), Conseillère en acquisition de talents et diversité.

Pour plus d'information

Pour toute information complémentaire sur le processus de sélection, voir [Chaires de recherche du Canada](#) sur le site du BRDV ou communiquer avec le vice-décanat à la recherche de votre Faculté, ou encore avec Donald Tremblay (donald.tremblay@umontreal.ca), directeur subventions et mobilisation des connaissances au BRDV.

« **Longueur du curriculum vitae selon le type de candidature.** Selon le type de candidature (voir ci-dessous), la période que doit viser la liste des contributions à la recherche correspond aux cinq ou aux sept années précédant la date limite fixée pour soumettre la candidature. Par exemple, si la date limite de mise en candidature est en 2014, il est possible de remonter à 2009 ou à 2007, selon le type de candidature présentée.

- Candidats à une nouvelle chaire de niveau 1 ou de niveau 2 : énumérez les contributions à la recherche des **5 dernières années**.
- Candidats au renouvellement d'une chaire de niveau 1 : énumérez toutes les contributions à la recherche des **7 dernières années**.
- Candidats au renouvellement d'une chaire de niveau 2 : énumérez toutes les contributions à la recherche des **5 dernières années**. »